

Acteur PRAP IBC MAC (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique secteurs Industrie/BTP/Commerce et activités de bureau)

1 jour (7 heures)

Délai maximum : 2 mois.

Parcours concourant au développement des compétences. Action de formation réalisée en application des articles L 6313-1 et L 6313-2 du Code du travail.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.



Objectifs pédagogiques

Mettre à jour ses compétences d'acteur PRAP IBC afin de conserver sa certification et redynamiser la démarche de prévention de son entreprise.



Pré-requis

Être titulaire d'un certificat d'acteur PRAP IBC délivré par une entité habilitée. Le certificat doit être à jour ou bien le délai entre sa date de validité et la session MAC ne doit pas porter préjudice à la réussite de l'épreuve certificative IBC.



Modalités pédagogiques

- Formation réalisée en présentiel
- Toutes nos formations peuvent être organisées dans nos locaux ou sur site
- Feuille de présence signée en demi-journée, questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de stage et 60 jours après, attestation de stage et certificat de réalisation.
- Horaires de la formation: 9h - 12h30 et 13h30 - 17h.
- Les horaires de la formation sont adaptables sur demande.



Moyens pédagogiques

- Formateur titulaire du certificat de formateur PRAP IBC délivré par l'INRS.
- Alternance théorique et pratique.
- Support vidéo réalisé par l'INRS.
- 1 caisse avec poignées.
- 1 caisse sans poignées.
- Tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise et les aides techniques associées.
- Fascicule de support de formation pour chaque participant
- Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes.

Public visé

Personnel d'entreprise ou d'établissement public titulaire du certificat d'acteur PRAP IBC.
Maximum 10 participants par session.

Modalités d'évaluation et de suivi

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative peuvent prétendre à la prolongation de 24 mois de la validité de leur certificat d'acteur PRAP IBC. En cas de changement de poste ou de modification importante de l'environnement de travail, une actualisation de la formation sera nécessaire.



Programme de formation

1- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

Contacts



Notre centre à **Mérignac**

14 rue Euler
33700 MERIGNAC

☎ 05 57 92 22 00

✉ contact@afib.fr



Notre centre à **Périgueux**

371 Boulevard des Saveurs,
24660 COULOUNIEUX CHAMIERES

☎ 05 64 31 02 15

✉ contact@afib.fr

Acteur PRAP IBC MAC (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique secteurs Industrie/BTP/Commerce et activités de bureau)



- Rappel de l'intérêt de la prévention en entreprise
- Rappel des notions de dommages, risques et dangers

2- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

- Rappel des parties du corps humain, leurs limites et les atteintes possibles à la santé
- Décrire son environnement de travail
- Repérer les situations dangereuses, les types de charges, les risques et dommages

3- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

- Proposer des améliorations de sa situation de travail à partir de l'analyse de sa situation de travail
- En utilisant les principes généraux de la prévention
- En identifiant et communiquant avec les personnes concernées
- En connaissant et utilisant les équipements d'aide à la manutention